



Appel au rassemblement pour une France accessible le 11 février 2015 à l'Assemblée Nationale à 13 h

Nous, personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes retraitées, usagers des transports publics, piétons, parents avec poussettes, familles nombreuses, cyclistes, regroupés au sein du Collectif pour une France accessible, dénonçons l'Ordonnance du 26 septembre 2014 en matière d'accessibilité qui annihile les ambitions initiales de la loi du 11 février 2005 ; et ce dans un contexte où nous en sommes à deux lois inappliquées en l'espace de 40 ans (lois des 30 juin 1975 et 11 février 2005) !

Nous dénonçons l'Ordonnance aujourd'hui avec d'autant plus de vigueur que, **contrairement à ce qu'affirme le Gouvernement, le Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées a désapprouvé ce texte en formulant un avis défavorable** et que les textes d'application qui viennent de paraître parachèvent de manière fondamentale la remise en cause du droit aux transports publics, tandis que la grande majorité des établissements recevant du public (écoles, cinémas, commerces, cabinets médicaux, stades, etc.) existants en France se trouvent complètement exonérés de la moindre obligation d'étudier les conditions d'une mise en accessibilité.

Ces textes sonnent comme une spectaculaire atteinte à la dignité et à la citoyenneté des personnes qui seront confrontées, au quotidien, plus durement encore à une multitude de situations de handicap.

A l'occasion du 10e anniversaire du vote de la loi dite « Pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées »,

Le Collectif pour une France accessible qui regroupe aujourd'hui près d'une quarantaine d'associations et organisations au-delà des seules personnes dites handicapées, appelle à venir manifester.

Rassemblement devant l'Assemblée Nationale le 11 février à 13 h place Edouard Herriot à Paris (sous réserve d'autorisation)
--

Ce rassemblement a pour but de demander aux différents groupes parlementaires un engagement à ne pas ratifier en l'état cette Ordonnance et à présenter au Gouvernement l'ensemble de nos propositions indispensables pour assurer la mise en accessibilité du cadre bâti, de la voirie, et des transports.

Le même jour, d'autres rassemblements seront aussi organisés en région.

Personnes dites handicapées, nous sommes continuellement confrontées à l'inaccessibilité des logements, des commerces, de la voirie et des transports. Mais les personnes dites valides sont souvent aussi en butte à des difficultés d'accessibilité de tous ordres. Il en va donc du mieux vivre ensemble.

Nous sommes donc tous concernés !

Pour plus d'informations sur le collectif : <http://collectifpouruneFranceaccessible.fr/>

